

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2013)

Heft: 289-290

Artikel: Un pavillon plein de projets : rencontre avec Yasmin Meichtry, directrice de la Fondation suisse

Autor: Meichtry, Yasmin

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849383>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un pavillon plein de projets

Rencontre avec Yasmin Meichtry, directrice de la Fondation suisse

par Denis Auger



La directrice Yasmin Meichtry

La Fondation suisse / Pavillon Le Corbusier de la Cité internationale universitaire de Paris, octogénaire pleine de vitalité, travaille sur un projet d'extension. Nous en avons profité pour demander à sa directrice de nous la présenter un peu plus complètement.

Suisse Magazine : Il y a de nombreuses réalisations « Le Corbusier » en France. En quoi celle-ci est-elle particulière ?

Yasmin Meichtry : C'est à la fois un prototype et un concentré de son œuvre. La majeure partie des réalisations les plus connues de Charles Édouard Jeanneret datent des années 50 alors que le Pavillon suisse a été édifié au début des années 30, époque où il construisait essentiellement des « villas blanches » et n'avait pas encore commencé à se préoccuper vraiment d'habitat collectif. Pourtant, dans la conception du pavillon, dans l'utilisation de la lumière, de la circulation, des espaces sous pilotis, des courbes omniprésentes, de l'urbanisme intérieur, on retrouve déjà toutes les constantes de son œuvre.

Tout ceci a pu être préservé malgré l'évolution des besoins ?

Bien sûr, d'autant plus que le pavillon est classé monument historique depuis un



Le perron et ses fameux pilotis

quart de siècle. Des locaux techniques ont été convertis en minicuisines et les réseaux de fluides ont été rénovés, mais nous nous sommes interdit de modifier la conception du bâtiment. La réalisation actuelle diffère un peu du projet primaire du Corbusier, les maîtres d'ouvrages lui ayant imposé de réduire les coûts et de renoncer à son projet d'un 4^e étage d'espaces collectifs pour faire plus de chambres. Mais à part ces modifications initiales, le bâtiment est identique à sa conception d'origine, même s'il a été bien sûr désamianté puis rénové en 1998. Cette préservation ne va d'ailleurs pas toujours sans difficulté, la grande peinture du salon courbe (le mural) qui sert de lieu de vie aux résidents et le mobilier étant difficiles à protéger malgré de fréquentes restaurations et des consignes strictes. Il n'est pas toujours facile de vivre et d'habiter dans un musée. Au XXI^e siècle nous sommes aussi confrontés aux performances thermiques du bâtiment qui sont celles d'une époque où l'on ne se préoccupait guère d'optimisation et d'isolation.

Nous avons tenté d'améliorer partiellement la situation par divers dispositifs, mais nous sommes très loin d'un bâtiment basse consommation comme la Suisse s'efforce d'en construire.



Le hall et son escalier métallique

Vous évoquez une demande et un projet d'agrandissement...

Le Pavillon suisse dispose de 46 chambres, ce qui ouvre environ 30 places par an compte tenu des rotations universitaires. Nous nous attachons à appliquer les règles fondatrices de la Cité internationale, notamment le brassage interculturel. Notre comité de sélection, qui regroupe des représentants des Hautes Écoles spécialisées suisses et de l'Université, choisit en fonction du projet qu'ils véhiculent les dossiers d'étudiants suisses qui seront hébergés à la CIUP, puis décide pour la moitié d'entre eux de les loger dans d'autres pavillons dont nous accueillons en échange les nationaux. Nous accueillons ainsi 17 nationalités différentes. Bien que l'un des plus petits de la CIUP, le Pavillon suisse participe activement à la vie administrative et culturelle de la Cité universitaire.

Quelle proportion cela représente-t-il par rapport aux étudiants suisses en France ?

Les échanges Erasmus avec la France concernent environ 350 étudiants suisses par an, chiffre auquel il faut ajouter les étudiants au bénéfice d'autres échanges ou faisant l'intégralité de leurs études supérieures en France (en tout 2 000 par an). Le Pavillon



© FLC / ONIGS, Adagis, Paris 2006

Le salon courbe du pavillon

suisse reçoit environ 60 dossiers de candidature par an et en retient donc la moitié.

Le Pavillon suisse est aussi une « maison de la culture »...

La direction de la maison recouvre en effet plusieurs missions : logement et accueil des étudiants bien sûr, mais aussi promotion de l'œuvre du Corbusier, le pavillon qui est l'un des 19 sites majeurs du Corbusier recevant près de 10 000 visiteurs par an ; il y a encore l'animation culturelle via près de 50 manifestations, performances et expositions accueillies dans le salon courbe. Nous recevons également chaque

année, en coopération avec l'État du Valais, un artiste en résidence.

Et c'est pour mieux assurer ces missions que vous avez projeté une extension ?

Exactement. En effet il n'est pas toujours facile de concilier une activité d'hébergement, qui nécessite une certaine tranquillité, et des activités largement ouvertes au public. Toucher à la forme actuelle du bâtiment était exclu. Aussi avons-nous projeté la création d'une salle multi-usages en sous-sol, mais bien entendu éclairée par un puits de lumière zénithal dans l'esprit du Corbusier. Cette salle nous permettra de mieux accueillir les activités artistiques et de nous développer dans les domaines scientifiques afin de faire valoir la position de pointe de la Suisse dans ces domaines.

Dites-nous en un peu plus sur la gouvernance de l'ensemble.

Elle est historiquement complexe. Le Pavillon suisse est dirigé par un conseil d'administration présidé par l'ambassadeur de Suisse en France. Le bâti appartient à la France mais sa gestion est confiée à la Fondation suisse par une convention de long terme avec la Chancellerie des universités de Paris, régulièrement renouvelée. Chaque projet de rénovation important nécessite l'agrément de la Fondation Le Corbusier, du service

des Monuments historiques de la DRAC, de l'Ambassade de Suisse, du Secrétariat d'État (suisse) à la formation, à la recherche et à l'innovation et de l'Office fédéral (suisse) des constructions. C'est pourquoi nous lancerons le projet sous forme d'un concours international d'architecture auquel les partenaires seront largement associés. Par ailleurs en tant que directrice de maison, je m'investis aussi largement dans la gouvernance commune de la CIUP et dans les projets de développement du site (création de nouvelles maisons, éco-campus, etc.).

Quelles conséquences cela a-t-il sur le projet ?

Il s'agit d'un projet authentiquement suisse. La Confédération le soutient ardemment, mais il n'est pas question qu'elle en supporte intégralement le coût. C'est pourquoi nous avons lancé dès l'origine un programme de mécénat qui, dans la tradition suisse, met l'initiative privée et bénévole au premier rang, et la puissance publique en support. En outre, ce montage reposant sur la générosité et l'engagement de mécènes fait totalement écho aux valeurs de la CIUP dont la création et le financement ont largement reposé sur de grands mécènes tels que Deutsch de la Meurthe, Rockefeller, David-Weill, en soutien de politiques visionnaires comme André Honorat ou Paul Appel. ■

Le projet en chiffres

Il est prévu de créer des espaces polyvalents d'environ 300 mètres carrés, divisés en une douzaine de salles dont une grande salle de réception, avec cuisine et régie audio-visuelle, ainsi qu'un salon de musique, des espaces de travail pour les résidents et le personnel, et des locaux de stockage qui font actuellement défaut.

Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite et construite en respectant des normes de développement durable, cette extension prévue pour être ouverte au public permettra de mieux répondre aux besoins de convivialité mais aussi de confort des usagers.

D'un coût total de 3 millions d'euros, dont une moitié pour les travaux de gros œuvre, un tiers pour les aménagements et équipements et le solde pour les frais d'études et de concours, le projet devrait être financé pour moitié par des fonds publics, sous réserve que la première moitié soit apportée par des fonds propres et le mécénat. La Fondation Ernst Göhner s'est déjà engagée pour 250 000 euros. D'autres mécènes ont également promis des montants significatifs ou s'intéressent de près au dossier.

Outre la satisfaction d'apporter sa pierre à un projet qui investit dans l'avenir, l'éducation et la culture, les donateurs résidents français bénéficient de larges avantages fiscaux. Pour un particulier, 66 % des dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu, et même 75 % pour un assujéti à l'ISF. Pour une entreprise, 60 % sont déductibles de l'impôt sur les sociétés. Les mécènes seront largement associés au projet et à la vie de l'extension. Pour tous renseignements contacter la Fondation Suisse, 7K boulevard Jourdan, 75014 Paris. Yasmin Meichtry, directrice, tél. 01 44 16 10 10, meichtry@fondationsuisse.fr